

Image not found or type unknown



Saisie de biens sous 8 jours

Par **Nana 2**, le **12/10/2019** à **17:32**

Bonjour j' ai reçu aujourd'hui une lettre simple d un huissier de justice qui me dit que j' ai 8 jours pour régler la somme de 1600 e pour une dette du siv (poubelle) sinon il procédera a la saisie de mes meubles ...puis-je encore demander un échéancier pour le remboursement de ma dettes je suis seule avec mon fils au RSA et travaillant que 5 h par semaine donc petit salaire 223 e par mois je suis prête a rembourser petit a petit ...es ce que je vais avoir quand même mes meuble de pris ? Bessoin d aide je suis effondré